

# Conseil d'école

## Compte-rendu

### **Conseil d'école n°2**

**Ecole** : Paul Painlevé

**Date** : Lundi 16 mars 2015

**Horaires** : 17h30-19h15

**Lieu** : réfectoire de la cantine

**Personnes présentes** : **Directeur** : M. RAMUS – **Enseignant(e)s** : Mesdames AVIAS, BERTHERLET CAPPONI, COLLANGE, DRIDI, PHAM PHU, et VALENTINO. Messieurs FAUCCONNET et FORTIN.

**Représentants des parents d'élèves titulaires** : Mesdames AUBRY, CHAFRI, FEDERICO, GIROUD HARLAUT, HALBWACHS, HIBON, NELSON; Monsieur GUISSADO.

**Représentants des parents d'élèves suppléants** : Mesdames MALGUID, PHILIPPE, PORTIER VILLERMET.

**Personnes excusées** : Madame VERNET, Inspectrice de l'Education Nationale, Madame ERRICO Référente du périscolaire, Madame TROUILLAS, Enseignante, Madame LEMOINE (Mairie), Monsieur BREBAN.

**Secrétaire de séance** : Monsieur FAUCCONNET

### **1. Effectifs**

Depuis le retour des vacances de février 3 inscriptions d'enfants du CADA ont été refusées car les classes de CP sont déjà très chargées (27 et 28 élèves).

A ce jour l'école compte 255 élèves :

55 CP, 65 CE1, 28 CE2, 56 CM1 et 51 CM2

### **Prévisions pour la rentrée prochaine :**

273 élèves répartis ainsi : 68 CP, 55 CE1, 66 CE2, 28 CM1 et 56 CM2

Compte tenu de ces effectifs l'école restera à 10 classes et des classes à double-niveaux sont à prévoir.

## **2. Vie de l'école**

### **Informatique :**

M. Candela a constaté l'état de la salle informatique (6 postes sur 20 fonctionnent) et le changement des postes à été demandé 15 jours avant les vacances de Noël, mais nous n'avons toujours pas de nouvelles à ce jour malgré les relances.

M. Malbet va faire remonter les informations et l'école était initialement prioritaire pour le changement de matériel en septembre 2015, mais le marché informatique de la ville ayant été annulé, aucun renouvellement de matériel ne semble envisageable.

Le directeur encourage les parents à appuyer la demande de l'équipe pédagogique auprès de la mairie.

### **Classe de l'hôpital de jour :**

Les parents délégués ont constaté que de nombreux parents ignoraient la présence de cette classe dans l'école.

M. Ramus affirme que les élèves de cette classe (8 élèves) font bien la récréation en même temps que les autres élèves dans la cours du cycle 3 sur décision de leur enseignant. L'enseignant de cette classe est ouvert à l'inclusion de ses élèves dans les manifestations de l'école suivant les projets. Les élèves de la classe de l'hôpital de jour travaillent avec 4 classes de l'école, en cycle 2 et 3, en décrochage.

### **Axe 4 du projet d'école (coéducation) :**

Cet axe concerne pour l'instant davantage la liaison école/famille et la place des parents à l'école pour améliorer le climat scolaire. Les enseignants estiment que la communication et les rapports avec les parents sont globalement bons.

La place des parents d'élèves semble être un point essentiel des nouveaux programmes (qui sont en préparation). Ce sujet sera donc amené à être à nouveau traité lorsque ceux-ci seront entrés en vigueur.

### **Les effets du règlement intérieur de l'école :**

Les parents interrogent les enseignants sur les effets du règlement intérieur qui a été voté lors du premier conseil d'école. M. Ramus explique qu'en cas de problème non réglé dans l'école, Madame l'Inspectrice prend appui sur ce règlement (et sur le règlement

départemental) : il s'agit d'un outil supplémentaire pour trouver des solutions et prendre des décisions (avec l'appui de l'IEN et de la DASEN). Il permet donc de recadrer et de clarifier les positions de l'équipe avec l'appui de sa hiérarchie.

### **Sonnerie :**

La sonnerie est en avance depuis le dernier changement d'heure. Seule la mairie peut intervenir sur ce réglage. La demande en sera faite après le prochain changement d'heure.

## **3. Demandes de travaux**

Lors du premier conseil d'école plusieurs demandes avaient été faites : peinture dans l'école, réfection de la façade et réfection des 2 cours de l'école.

- peinture : le couloir du 1er étage sera repeint.
- Réfection de la façade : ces travaux seraient trop coûteux donc ne sont plus d'actualité.
- Réfection des cours : Ces travaux coûteraient 300 000€ et seraient à renouveler tous les 3 ans (il s'agit donc d'un investissement à perte).  
La nouvelle proposition est la suivante : aménager un tiers d'une des cours en coin calme.  
Les membres du conseil proposent également de demander le traçage de marelles et d'une piste de course sur le sol de la cour.
- Une demande a également été faite pour l'installation de porte-manteaux dans les cours de l'école (afin d'éviter que les vestes des élèves soient posées au sol lorsqu'il fait chaud).

M. Ramus rappelle que d'un point de vue légal, seule la mairie est autorisée à effectuer des travaux dans l'école (pour des raisons de responsabilité).

Certains membres du conseil le déplorent : la réalisation de petits travaux (comme des traçages dans la cour) pourrait être un moyen de fédérer les parents autour de l'école.

#### **4. Coopérative :**

Mme Hibon a vu les comptes de l'école en novembre. M. Ramus invite les parents qui souhaitent en savoir davantage sur les dépenses de la classe de leur(s) enfant(s) à demander aux enseignants concernés.

Les enseignants rappellent que la Coop de classe est faite pour faire fonctionner la classe et non pour les loisirs (ceci semble être différent de ce qui figure sur le site de l'OCCE).

Chaque enseignant rend les comptes de sa Coop fin septembre (ils peuvent être consultés sans problèmes par les parents) et ceux-ci sont systématiquement contrôlés par l'OCCE.

Pour information, les bus pour les sorties sont payés par la Coop de l'école car la mairie n'a plus de budget pour cela.

Les parents délégués suggèrent aux enseignants de faire passer un mot en début d'année pour expliquer le but de la Coop de classe, afin que les parents connaissent l'utilité de la somme qu'ils peuvent verser.

#### **5. Questions diverses**

- **Carnaval** : il n'a pas eu lieu car il était en décalage par rapport aux vacances. Les enseignants expliquent également qu'il est difficile de raccrocher cela à un projet de classe et que depuis la mise en place des nouveaux rythmes le carnaval est une manifestation qui pourrait avoir lieu sur le temps périscolaire. Les parents pensent aborder cette question lors du conseil du périscolaire du 20/03.
- **La grande lessive** : Elle aura lieu le **vendredi 29 mai de 16h à 17h30** (en cas de pluie elle sera annulée). Les parents pourront venir voir les travaux artistiques que les élèves auront décidé d'exposer dans la cour du cycle 2.
- **La fête de l'école** : Elle aura lieu le **vendredi 26 juin à partir de 17h30**. Les élèves présenteront une dans ou une chanson suivant les projets et les décisions des enseignants. Il sera proposé à la MJC des Eaux-Clares de présenter les ateliers qu'ils proposent. Les parents d'élèves proposent de s'occuper de l'animation et de la vente de crêpes.

**Séance clôturée à 19h15**

**Prochain conseil d'école : Jeudi 11 juin 2015**